

Il nous faut insuffler une vie nouvelle à l'industrie du bâtiment afin d'accroître les ventes de bois et l'emploi dans ce secteur, mais le bill C-19 n'y suffira pas. Le programme de déduction des intérêts hypothécaires que préconisait notre parti y aurait beaucoup contribué.

● (1650)

Notre économie est dans une mauvaise passe à cause du manque de prévoyance du gouvernement. Mariner Homes Limited est une société de Penticton, dans la vallée de l'Okanagan. C'est une ville que le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) connaît bien. Il est venu nous voir là-bas et il admettra certainement que c'est une charmante localité. La fermeture d'un complexe industriel de l'importance de Mariner Homes, comme ça c'est produit il y a quelques jours, est un véritable choc pour une localité de ce genre. Mariner Homes injectait chaque année 3 millions de dollars dans l'économie locale. La moitié de cette somme était dépensée en salaires et l'autre moitié dans l'achat de biens et services. Que peut faire la loi sur le crédit d'impôt à l'emploi pour remédier à ce genre de situation? Il faudra deux millions d'heures de travail subventionné, simplement pour combler le vide causé par la fermeture de cette usine de Penticton.

Rien de concret, aucun encouragement n'a été offert aux gens entreprenants et aux créateurs qui désirent mettre leur esprit inventif au service du Canada, particulièrement dans le domaine de l'énergie. Le gouvernement n'a proposé rien de neuf qui corresponde aux propositions budgétaires du député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie) au sujet de la banque de l'énergie.

Je pense notamment à un homme de Merritt, M. Lange qui a inventé un nouveau générateur d'électricité sur le principe de l'éolienne, baptisé «l'Onion». L'invention de M. Lange est un bon exemple des initiatives qui non seulement, sont avantageuses sur le plan énergétique, mais qui peuvent fournir des emplois permanents à des milliers de Canadiens dans le secteur de la recherche industrielle et de la production.

Des voix: Bravo!

M. King: Qu'est-il arrivé aux agriculteurs de ma circonscription?

M. Whelan: Ils se portent bien.

M. King: Le ministre a raison. Mais ce n'est pas dû à l'intervention fédérale, mais au fait que le gouvernement provincial s'est porté caution pour leurs frais de production. Vous ne pouvez vous en glorifier, monsieur.

M. Whelan: Ils ont pris mon programme et l'ont mis en vigueur. Vous ne pouvez vous en glorifier non plus.

M. King: Je suis très fier de cette politique. J'ai travaillé pour le compte du ministre de l'Agriculture du gouvernement provincial pendant environ 12 ans. J'ai participé aux négociations des modalités de cette mesure dont le ministre parle avec tant de scepticisme.

Qu'arrive-t-il aux agriculteurs de ma circonscription? Les interventions et les politiques du gouvernement fédéral les

Crédit d'impôt à l'emploi—Loi

mettraient dans une situation extrêmement difficile, tout comme les autres industries de la région. C'est seulement grâce à une mesure provinciale qui permet le cautionnement des frais de production que les agriculteurs peuvent survivre. Les terres agricoles se vendent \$12,000 l'acre, les tracteurs coûtent \$17,000, alors qu'ils ne coûtaient que \$1,700, il y a 25 ans, quand j'étais jeune agriculteur, il en coûte deux millions de dollars pour installer des lignes de mise en conserve de fruits; ce sont là des exemples de coûts élevés. Les agriculteurs de la Colombie-Britannique aimeraient bien mieux que le gouvernement s'attaque directement aux problèmes fondamentaux du pays au lieu d'adopter des mesures du genre de celles que nous débattons aujourd'hui. Ce sont là des mesures qui ne touchent pas les problèmes que l'on a définis, redéfinis et encore redéfinis. Lisez les mémoires de la Fédération canadienne de l'agriculture, de la Canadian Cattlemen's Association et de la BCFGa. Les agriculteurs sont conscients des réalités. Il est malheureux qu'il n'y ait pas plus d'agriculteurs en face.

Ce serait peut-être trop demander d'un gouvernement qui s'est toujours caractérisé par son irresponsabilité, ses mesures inconsidérées et ses politiques aberrantes que de changer de visage et de prendre les mesures qui s'imposent pour le bien du pays. Espérons qu'il y a de l'autre côté de la Chambre un germe d'intelligence qui vise à guérir de la maladie plutôt qu'à en cacher les symptômes. D'ici là, et tant que ce gouvernement sera au pouvoir, les Canadiens devront se contenter de solutions à court terme, comme celles que l'on trouve dans la loi sur le crédit d'impôt à l'emploi. Il serait plus facile d'appuyer cet élargissement des dispositions de la loi si l'on déployait en même temps des efforts pour s'attaquer aux problèmes sous-jacents. Malheureusement, ce gouvernement ne semble pas en avoir l'intention. Dans ces circonstances, on peut s'attendre d'avoir pendant encore assez longtemps des programmes de ce genre et d'autres du même genre.

M. Neil Young (Beaches): Monsieur l'Orateur, c'est la première fois que j'ai l'occasion de prendre la parole à la Chambre depuis les élections de février dernier, et je voudrais en profiter pour remercier les électeurs de ma circonscription de Beaches de m'avoir élu. Je voudrais dire quelques mots sur l'un de mes prédécesseurs, M. Andrew Brewin, un grand homme qui pendant 18 ans a servi ma circonscription, qui s'appelait alors Greenwood.

Des voix: Bravo!

M. Young: J'ai beaucoup de respect pour lui et je suis certain qu'il a mérité le respect de ses collègues alors qu'il siégeait à la Chambre.

Mon prédécesseur immédiat, M. Richardson, n'a pas siégé à la Chambre suffisamment longtemps pour y faire sa marque. Toutefois, je connais assez bien M. Richardson, et bien que nous soyons en désaccord aux points de vue politique et philosophique, il est à mon avis un honnête homme. Si je peux représenter ma circonscription aussi bien que mes deux prédécesseurs l'ont fait, alors je serai fier de siéger à la Chambre.